

Lignes directrices pour l'assurance d'une représentation équilibrée de la société civile lors des réunions et processus de la FAO

Cette note est destinée à servir de guide sur la manière d'assurer une représentation équilibrée des organisations de la société civile dans les activités ou les processus de la FAO.

La représentativité équilibrée de la société civile recèle quatre composantes principales qui doivent être assurées et revu, à savoir : les groupes d'intérêt, la géographie, le sexe et les types d'organisation. En veillant à ce que ces quatre éléments soient pris en compte lors des discussions pertinentes, la FAO s'assurera que, lors des réunions ou processus, les résultats soient vraiment représentatifs des groupes concernés qui composent une société.

Chaque composante s'intéresse à un aspect spécifique de la représentativité: les **groupes d'intérêt**, s'assurent que les différentes voix soient entendues à charge égale ; la **géographie**, permet aux habitants des régions éloignées d'être inclus dans les discussions pertinentes qui affectent leur vie ; le **sexe**, afin d'éviter aux femmes d'être mises à l'écart ou de manquer de représentativités ; et les **types d'organisation**, puisqu'ils sont des acteurs différents et ne jouent pas tous le même rôle dans les mouvements sociaux, les ONG ou les organisations à caractère associatif.

La FAO a un double rôle à jouer en ce qui concerne la représentativité. La première est de veiller à ce qu'aux réunions organisées ou aux processus pilotés à la FAO, ces quatre éléments soient pris en compte. Le deuxième est de faciliter devant les gouvernements et d'autres organisations que ces composants soient pris en compte lors des discussions et processus pertinents.

Groupes d'intérêt: Les participants de la société civile doivent être choisis de manière à avoir une représentation équilibrée des 12 différents groupes d'intérêt qui ont été identifiés selon les principaux groupes de bénéficiaires de la FAO. Ces 12 groupes s'assurent que les intérêts divergents, les voix et les préoccupations de la société soient inclus. Nous pouvons y compter : les petits agriculteurs, les paysans sans terre, les pêcheurs et les poissonniers, les éleveurs et les bergers, habitants des forêts, les minorités ethniques et les peuples autochtones, les pauvres urbains, les consommateurs, les ONG, les femmes et les jeunes.

Afin de s'assurer que ce composant a été pris en compte avec succès, au moins 75% des 12 précités doivent être représentés par au moins une organisation pendant les activités/processus à tous les niveaux (national, régional et mondial).

Géographie: La participation égale des organisations doit être garantie à partir de chacune des régions, sous-régions, et/ou provinces/districts national, le cas échéant. Une représentation géographique équilibrée des organisations doit être assurée si la réunion ou le processus doit être étiqueté comme « nationale » ou « Régional ». Comme dans le cas des Groupes d'intérêt, le nombre minimum de provinces ou districts à être présent à un débat national doit être de 75% du total et dans le cas de la région, de 75% du

pays dans la région. En général, 75% des zones géographiques, tel que déterminé par le type d'événement/processus, devrait être représentée par au moins une organisation de la société civile.

Types d'Organisation: Il devrait également y avoir un équilibre dans les types d'organisations représentées, en tenant compte du fait que les ONG sont eux-mêmes considérés comme un groupe d'intérêt et devraient donc être également en balance avec d'autres types d'OSC, tels que les mouvements sociaux et d'autres à organisations à caractère associatif. Bien qu'il soit difficile d'établir un seuil minimum dans ce cas, il est important d'estimer qu'au moins les ONG, les mouvements sociaux et les organisations à caractère associatif soient invités à prendre part aux discussions.

Sexe et âge, afin d'assurer l'égalité et l'équilibre d'âge, idéalement 50% des représentants de la Société Civile devraient être des femmes, et au moins 1/3 jeunes.

Financement : La FAO n'est pas une institution de financement. Chaque fois que possible, la FAO encourage les organisations de la société civile à obtenir leur propre financement par bailleurs de fonds et partenaires financiers. Toutefois, dans les cas où la FAO finance la participation de la société civile, il y a un certain nombre de considérations minimales qui doivent être pris en compte. Le financement de la FAO devrait être limité à un participant par organisation. Si plusieurs représentants de la même organisation veulent participer, ils doivent trouver d'autres sources de financement. Plusieurs participants d'une organisation peuvent assister à une réunion ou processus, à condition qu'il y ait suffisamment d'espace pour d'autres organisations et qu'ils fournissent l'assurance qu'un seul de leurs représentants soit autorisé à parler par point de discussion. Dans le cas contraire, les discussions risqueraient d'être capturées par des groupes plus forts et les organisations les plus vulnérables seraient marginalisées dans les discussions

La priorité du financement doit être accordée aux organisations de producteurs, à les organisations populaires, mouvements sociaux et réseaux de la société civile ainsi qu'aux organisations à caractère associatif, en particulier celles représentant les petits agriculteurs, les pêcheurs, les artisans, les éleveurs, les peuples autochtones, les paysans sans terre, les travailleurs en milieu rural, les consommateurs, les femmes et les jeunes. Normalement, les ONG internationales et les grandes ONG nationales ont assez de ressources pour être en mesure de soutenir leurs propres frais de voyage, donc la priorité devrait être accordée à ceux qui n'ont pas ressources appropriées.

Les ONG internationales ayant un statut officiel auprès de la FAO qui désirent participer à des discussions et les processus ne sont pas éligibles au soutien financier de la FAO, et doivent financer leurs dépenses de façon indépendante.

Les ONG internationales (dans le cas d'activités régionales ou internationales) ou les ONG nationales solides avec plus de ressources financières devraient envisager d'aider la FAO en apportant un soutien financier aux petites OSC et aux mouvements sociaux qui n'ont pas la capacité financière.